
ÉTUDE

ASSISTANTE MATERNELLE, UN METIER
IMPOSSIBLE ?

DESENCHANTEMENT ET PARADOXE
CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES
DANS LES POUPONNIERES ASSOCIATIVES.

2019

**ASSISTANTE MATERNELLE, UN METIER IMPOSSIBLE ?
DESENCHANEMENT ET PARADOXE CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES
DANS LES POUPONNIERES ASSOCIATIVES.**

I. INTRODUCTION :

Cette enquête a été commanditée par le Réseau Amen Enfance Tunisie (RAET), qui souhaite avoir une connaissance plus approfondie sur la profession d'assistante maternelle au sein des unités de vie régies par les associations membres du RAET, du vécu de ces dernières en lien avec leur activité et de leur type d'engagement dans le métier. En effet, les assistantes maternelles constituent les principaux acteurs de l'accueil associatif des nourrissons privés de milieu familial (ce sont les acteurs les plus nombreux auprès des enfants). D'autre part et compte-tenu de la stratégie nationale visant à désinstitutionnaliser la prise en charge des enfants dans le cadre des mesures de protection de remplacement, les orientations stratégiques et opérationnelles du RAET aspirent à favoriser des solutions de protection de type familiales, on ne sait pas comment les assistantes maternelles censées porter et appliquer ces nouvelles orientations vivent et conçoivent leur activité.

Face à ce manque de données, la présente étude a fait ressortir ce que l'on peut appeler « *la position subjective* » des assistantes maternelles. Ces dernières se démarquent en effet de l'ensemble des autres intervenants travaillant dans le champ de la protection de remplacement par une vision plus désenchantée du métier.

Ainsi, elles qualifient plus fréquemment leur travail de *précaire, routinier, ennuyeux et peu valorisant* tout en se déclarant plus souvent stressées que les autres professionnels. Concernant le travail avec les bébés accueillis, les assistantes maternelles déclarent fréquemment le trouver *usant, stressant, fatigant, routinier et peu créatif*. Autre fait marquant, les assistantes maternelles sont plus pessimistes et désenchantées sur leur devenir professionnel que les autres intervenants. En effet, environ 60% des assistantes interviewées, qui pourtant diplômées de l'enseignement supérieur, mais n'ayant pas de qualification ni de formation initiale sur l'accueil de la petite enfance, sont engagées dans le cadre du programme du service civil volontaire pour une durée maximale de deux ans avec une indemnité précaire. De par leur positionnement transitoire sur le plan de la perspective professionnelle et peu légitime vis-à-vis des besoins

extrêmement exigeants des bébés accueillis (avec tout ce que ces enfants convoquent comme vécu de vidage et de dévoration affective) et à cause de l'absence de préparation et de qualification professionnelle (même un minimum portant sur le développement de l'enfant et ses besoins en matière de soins) Les assistantes rencontrées ont *un vécu du travail résigné, désinvestit et par défaut*. Ce qui prime sur le plan subjectif quant à leur rapport au métier est un fonctionnement psychique de survie marqué par l'absence de vocations initiales ni de plan de carrière, peu de motivations extrinsèques ou même intrinsèques (mis à part une forme de sentiment charitable), une plainte accrue portée sur leur précarité professionnelle et sociale, peu d'attention sur les besoins affectifs des enfants pris en charge, un fonctionnement opératoire, dés-affectivé et non-personnalisé dans l'exécution des tâches de soin, et un travail de désengagement et de contre-investissement permanent pour repousser les sollicitations des bébés jugées dangereuses au regard de l'absence de perspectives au sein du métier exercé. D'ailleurs les entretiens et observations effectués lors de ce travail, ont révélés que les assistantes maternelles sont les professionnels qui « vieillissent » le moins bien dans leur métier. Autrement dit, leur mal-être s'affirme et les distingue des autres intervenants au-delà d'une certaine ancienneté dans le métier. Les assistantes maternelles semblent donc bien prises dans ce que nous avons désigné comme un effet de lisièrement psychique entraînant l'envahissement du travail de mise en pensée et la paradoxalité voire l'informité du vouloir. C'est-à-dire, chez les assistantes maternelles, une sensation de stagnation et de ne pas pouvoir évoluer dans leur métier alors que, en même temps, leur expérience du maternage au sein des unités de vie, la confrontation et la pratique quotidienne auprès des bébés leur permet de développer des compétences et des appétences qu'elles expriment, suite à nos sollicitations, de façon discrète et confuse toujours envahies par un ressenti de non-légitimité et d'absence de reconnaissance sociale. Ce constat est alarmant parce que ces assistantes maternelles constituent la cheville ouvrière de l'accueil des nourrissons privés de milieu familial. Elles sont les intervenantes quotidiennes, directes et de première ligne pour ces enfants et de ce fait leurs figures d'attachement primaires. Aussi, le fait qu'elles aient un vécu si désenchanté de leur activité pose plusieurs questions. Ce désenchantement peut-il avoir un effet sur la qualité d'accueil des enfants ? En l'absence de qualification professionnelle initiale, comment pourrait-on accompagner et soutenir ces assistantes maternelles ? Leur recrutement sur des modalités de contractualisation précaire de quoi est-il le nom et qu'en est-il du statut professionnel de ces assistantes ? Comment changer le management de l'équipe au sein de l'unité de vie pour créer un environnement capacitant, permettre plus d'implication aux

assistantes au sein des projets de vie des enfants accueillis et les faire sortir d'une position d'exécution usante et aliénante à la longue ?

II. CLINIQUE DE L'ACTIVITE DES ASSISTANTES MATERNELLES, DU REGISTRE DU FAIRE AU REGISTRE DU DIRE : PRESENTATION ET ANALYSE QUALITATIVE DES DONNEES DES ENTRETIENS ET DES OBSERVATIONS

Les entretiens préliminaires que nous avons réalisés avec l'équipe technique du RAET nous ont révélés l'existence depuis la création des associations membres du RAET d'une préoccupation continue autour de l'accompagnement des assistantes maternelles et l'amélioration de la qualité de leurs prestations. En effet, beaucoup de projets en collaboration avec l'ONG marseillaise Santé Sud ont porté sur l'appui technique des associations et notamment la formation des assistantes maternelles par des professionnels français de la petite enfance. Les dernières années de collaboration avec cette ONG ont vu la mise en place de dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles animés par des psychologues de ladite ONG et l'élaboration participative d'un descriptif métier pour les assistantes maternelles comprenant un référentiel des compétences et un référentiel des activités. Ce descriptif métier est encore en attente de mise en application de la part de la Direction Générale de la Promotion Sociale et des associations membres du RAET.

Après avoir consulté le document du descriptif métier, et afin de ne pas dupliquer la méthodologie participative mise en place par le consultant nous avons opté pour la réalisation de cette enquête de la méthode *d'instructions au sosie* qui consiste en la réalisation d'un entretien d'explicitation, individuel et filmé à partir de la consigne suivante : « *Je suis amenée à te remplacer demain au sein de l'unité de vie, donc je vais essayer de me servir de ton expérience pour recueillir le maximum de conseils, de ficelles... de manière à me tirer le mieux possible* ». 40 assistantes maternelles réparties sur 08 unités de vie ont été rencontrées, et environ 70 heures d'enregistrement vidéo ont été dépouillées et analysées.

Le premier constat émanant de ces différentes rencontres est que le fait de demander aux assistantes maternelles de dire ce qu'elles font pose d'emblée une difficulté majeure et un premier blocage difficilement contournable parce que dire ce qu'on fait ne semble pas aller de soi chez elles.

Nous pouvons avoir une lecture à deux niveaux de cette difficulté inaugurale d'énonciation du travail. Un niveau explicatif général qui concerne l'acte d'énonciation en lui-même et un niveau explicatif particulier plus en lien avec la réalité institutionnelle des assistantes.

Selon le premier niveau d'explication générale, nous pouvons dire qu'il est malaisé d'accéder aux pratiques par les productions discursives parce que le passage entre les registres distincts du faire et du dire est complexe. Aucun professionnel ne parle spontanément de son travail en le décomposant jusqu'au stade ultime des gestes réalisés.

Plusieurs obstacles viennent entraver la mise en discours de l'activité :

– Le premier obstacle est constitué par le rapport particulier des individus à leur propre action. L'activité de travail est faite d'opérations routinisées, de savoir-faire qui résultent d'apprentissages anciens et d'une expérience construite dans le temps, toutes choses dont les professionnels ne sont pas nécessairement conscients et qu'ils ne peuvent évoquer spontanément. Les praticiens ont tendance à se réfugier dans les savoirs déclaratifs, les circonstances générales ou les commentaires évaluatifs. Les formats narratifs mettent souvent en texte l'expérience selon des modalités préfabriquées et la mise en cohérence narrative détruit ce qui fait la logique non logique des pratiques, notamment du point de vue de leur enchaînement, de leur succession réelle dans le temps. Cette difficulté est renforcée par la pauvreté des ressources permettant aux professionnels de fonder leurs verbalisations sur des discours antérieurement prononcés.

– Les réalités langagières sont également inadéquates pour rendre compte de l'expérience vécue du travail. Le langage ne saisit pas l'ensemble des nuances et des subtilités du spectre complexe du vécu au travail ce qui fait qu'il nous arrive de ne pas pouvoir dire ou expliciter certaines choses de la réalisation de l'activité.

– Enfin, la sollicitation de la parole d'une personne interviewée sur son métier n'est pas une opération anodine : elle se traduit par une forme d'activité en soi, régie par des enjeux psychosociologiques propres qui doivent être analysés en tant que tels ; la confidentialité, la hiérarchie, le jugement ou le sentiment d'être jugé, les effets des interventions et des relances de l'interviewer sur le discours de l'interviewé, la désirabilité sociale, etc.

Par ailleurs, un deuxième niveau d'explication particularisée et ajustée à la réalité institutionnelle observées des assistantes maternelles, nous permet de dire que ce constat premier d'une difficulté de l'énonciation révèle, aussi, que les savoirs ou les savoir-faire sont

peu objectivés et donc, collectivement, faiblement identifiés par les intervenants impliqués dans la prise en charge des bébés, ce qui pourrait expliquer en partie cette difficulté primaire chez les assistantes interviewées à “déclarer” leurs savoirs et leurs pratiques. De ce constat préliminaire, nous pouvons également supposer que les pratiques et les savoirs en lien avec l’exercice du métier d’assistante maternelle sont d’autant moins visibles et déclarables pour elles qu’ils ne sont pas clairement formalisés et portés par les associations gestionnaires des unités de vie. Ainsi, dans la mesure où les assistantes ne peuvent pas s’appuyer sur une culture collective et une parole institutionnelle déjà élaborées, l’énonciation spontanée du travail semble être une activité langagière difficile pour elles. Ceci dénote, de prime abord, d’une non-reconnaissance de la nécessité de professionnalisation du métier d’assistante maternelle, perçue comme *allant de soi* du fait qu’il convoque chez ces femmes des qualités féminines et maternelles. Ce constat, nous permet aussi de comprendre les difficultés qu’elles peuvent avoir à verbaliser leur activité, difficultés qui découlent de l’invisibilité institutionnelle de leur travail, de leur précarisation professionnelle ainsi que de la confusion entre relation maternelle-relation professionnelle dans les injonctions et les prescriptions ambiguës qu’on leur adresse dans le cadre de la prise en charge des bébés.

Au-delà de cette difficulté dans la mise en mot autour du métier, lorsque nous demandons aux assistantes maternelles interrogées de nous dire ce que nous devons faire si nous les remplaçons, leur parole se libère sous forme d’une énumération des tâches qu’elles ont à accomplir tout au long de la journée. Ce qui reflète chez les assistantes que le travail réel est le lieu de savoir-faire incorporés plus que verbalisés. Selon leurs dires, le fait que les activités sont en grande partie en lien avec la gestion de la quotidienneté accroît la difficulté de verbalisation : « *Nous faisons les choses tellement naturellement, nous ne nous rendons plus compte* » ; « *Ce sont des choses que je fais tellement machinalement, je n’arrive pas bien à me souvenir pour vous le dire* » ; « *Nous le faisons quotidiennement alors, des fois, nous ne nous rendons plus compte* » ; « *Moi, en principe c’est toujours la même chose, c’est comme ça, c’est tout* », « *euh, je crois que je fais au feeling* », disent-elles. Certaines sont conscientes de l’aspect limité de la formulation narrative pour dire ce qu’elles font réellement : « *Ce n’est pas évident de dire ce qu’on nous faisons et surtout comment nous le faisons* » ; « *Il y a le faire et la façon de le faire* ». Cette affirmation s’accompagne toujours d’un geste qui signifie que c’est cette façon de faire qui est la plus difficile à exprimer. Ces formules mettent en évidence que cette difficulté est l’indice d’une réelle complexité pour les assistantes maternelles à mettre en mots le contenu de leurs activités et qu’il n’est pas évident que leurs ressources en matière de langage en captent

naturellement les détails et les subtilités. Spontanément elles expriment aussi la variabilité de leur activité : « *Ce n'est jamais pareil* ».

Si certaines, notamment celles qui ont le plus d'expérience, ont conscience d'accomplir un travail extrêmement complexe et usant « *et puis dire combien c'est complexe, combien la fin de la journée nous nous sentons vide, que nous n'arrêtons pas de penser au travail même à la maison* », d'autres sont surprises de ma demande et ont du mal à comprendre ce qu'elles pourraient nous dire « *d'intéressant* ». Le fait d'effacer les détails pour parler globalement de ce qu'elles font, révèle ce qui, à leurs yeux, paraît secondaire vis-à-vis de ce qui est important. S'effacent alors tous les « micro-savoirs » et les « micro-pratiques » pris dans les cadres plus larges des pratiques et des savoirs. La contrainte narrative du principal et du secondaire pèse sur les assistantes interviewées : ainsi tous les gestes du quotidien, ceux de la toilette, du repas seront, dans un premier temps, omis — elles diront souvent : « *Je ne vais pas vous raconter ça non ?* », sous-entendant que cela présente peu d'intérêt et que je sais bien comment on fait, étant moi-même une maman¹.

Les activités de jeu qu'elles organisent seront décrites plus précisément. Nous pouvons sentir alors combien elles pensent être valorisées à nos yeux par cet aspect de leur travail. De même, ce que les professionnelles font avec les plus jeunes enfants sera très peu évoqué spontanément et nos sollicitations ne parviendront pas vraiment à les faire s'exprimer là-dessus. L'une d'entre elles pourra dire « *je n'aurai pas dû vous parler de ce que je fais avec les nouveau-nés* », sous-entendu « *il n'y a rien à dire* ». Et une autre, parlant du repas des bébés : « *malheureusement, je trouve que ça fait* (elle fait le geste de donner une cuillère) *ça ouvre la bouche, ça la ferme, il n'y a pas de discussion* ». Difficile aussi pour nous d'expliquer pourquoi elle fait manger un enfant à genoux plutôt que sur un baby relax² : « *C'est pas en fonction de l'âge, c'est en fonction de l'enfant lui-même, il y a le comportement et l'humeur de l'enfant* ». Nous pouvons sentir qu'il y a un travail d'analyse préalable de l'écart dans la pratique mais il ne peut pas être explicité ou il est justifié sur un versant intuitionniste.

Ce qui ressortira souvent à ce propos sera alors de l'ordre du prescrit, notamment par rapport à tout ce qui touche le moment de la toilette : elles évoquent alors un protocole précis reprenant

¹ Lors des entretiens la grande majorité des assistantes maternelles m'ont questionné pour savoir si j'étais une maman. Question à laquelle je répondais par la positive pour une question de transparence, mais sans rentrer dans les détails.

² Ceci permet de prévenir les risques de fausse route et d'avoir une meilleure disposition pour échanger avec le bébé et accrocher son regard. L'assistante interviewée dispose de cette connaissance, qu'elle applique rarement selon ses dires.

les consignes par rapport à l'hygiène et la sécurité. Les faits sont alors énoncés sous forme d'injonctions — il faut ou il ne faut pas : « *J'ai oublié de dire : toujours se laver les mains* » ; « *Par rapport à la sécurité, ne jamais le lâcher* » ; « *Pour le change, je pose l'enfant sur la table, je lui enlève son pantalon, son tricot, je lui ouvre sa couche, je lui enlève tout. je lui nettoie les fesses avec gant de toilette et savon et je nettoie bien de l'avant vers l'arrière toujours, ensuite je le sèche avec une serviette pour ne pas qu'il soit mouillé car ça favorise l'irritation et ensuite je remets la couche et le pantalon. Toujours en restant bien devant, en gardant toujours une main pour être en sécurité et ne jamais s'éloigner en laissant un enfant sur la table* ». Dans la plupart des entretiens, c'est de cette façon très stéréotypée que seront décrits ces moments. Ressortira aussi comme de l'ordre du prescrit l'obligation de parler à l'enfant dans ces moments « *Après, c'est le change classique. Pareil, parler à l'enfant quand même* ». Si certaines ne s'en tiennent qu'à cet aspect, d'autres, devant mon insistance vont s'autoriser à aborder des éléments plus singuliers : « *Ah, mais moi, je le mange, je lui fais des bisous, je lui croque les orteils, je fais la bête qui monte... mange le cou, le ventre moi j'aime bien ces parties-là... je trouve que c'est tellement beau* » ; « *Pour le repas des bébés, j'aime bien, je ne vais pas trop vite même si on a des coups de bourre, je ne suis pas là à le faire manger (elle fait le geste de donner une cuillère rapidement) je le fais calme, moi, quoi, doucement, je leur parle un peu, tu manges bien, c'est bon ...* ».

Dans le discours d'une seule assistante on trouve une construction plus élaborée du temps de toilette : « *J'ai un contact quand je change un enfant qui est différent que quand je lui donne un biberon, déjà, l'enfant est allongé, donc il n'a pas les mêmes repères, donc c'est à moi de le sécuriser, beaucoup de calme, adoucir ma voix parce que la salle de change est un endroit clos, je suis avec l'enfant, c'est intéressant qu'il y ait un climat de confiance et après bien sûr tous les gestes techniques et de sécurité mais je pense que c'est important de sécuriser l'enfant parce que ce n'est pas quelque chose de très agréable pour l'enfant. Pour nous adultes, on dit il va être changé, il va se sentir propre, il va être bien mais pour l'enfant c'est quelque chose de parfois agressif, on l'allonge, on le change quand même cinq ou six fois par jour... alors je pense que c'est important, à nous adultes de l'amener et pour ma part je fais comme ça, je parle à l'enfant et quelquefois je lui parle de ce que je fais, voilà* ».

Il est difficile aussi pour beaucoup d'assistantes d'aller au-delà de ce qui leur paraît des évidences essentiellement pour décrypter ce qu'elles proposent aux enfants et le lien entre l'action de l'enfant et la façon qu'elles ont de proposer un jeu par exemple : « *pour la piscine*

à balles, nous leur enlevons leurs chaussures et... ils s'amuse ; pour les Lego, nous les mettons par terre et ils construisent ».

Autre fait marquant dans la verbalisation c'est le fort recours au pluriel, le « nous ». Cette utilisation du « nous » intervient dans la description des temps principaux qui scandent la journée : les soins, les activités, le repas, la toilette, le sommeil, le jeu. Les assistantes vont le plus souvent alterner l'utilisation du « nous » et du « je ». Elles font une présentation très personnelle de leur parcours professionnel en utilisant le pronom « je », mais, dès qu'elles en arrivent à la description de leur activité, le « nous » prédomine. Cette utilisation du premier pronom du pluriel est très prépondérante chez les jeunes assistantes arrivées récemment dans ce secteur et qui n'ont pas de formation. Les plus anciennes utilisent plus volontiers le « je », surtout lorsque nous leur demandons de nous préciser comment elles font telle ou telle chose, comme si elles acceptaient de se démarquer du groupe et d'assumer sans ambiguïté leur singularité pour traduire plus précisément leur action auprès des enfants. Elles vont alors pouvoir dire plus particulièrement les moments qu'elles apprécient dans leur activité ou ce qui leur plaît en faisant apparaître certaines de leurs valeurs professionnelles : « *J'aime bien* », « *je n'aime pas* », « *je ne supporte pas moi* », « *je le sens bien* », « *j'agis beaucoup avec mon intuition* ».

L'utilisation du « je » va aussi marquer des positionnements professionnels reposant sur des convictions différentes de celles des autres membres de l'équipe. Elle est souvent alors renforcée par des locutions supplémentaires : « *ce que je fais souvent* », « *pour ma part* », « *pour moi* », « *personnellement, je pense* ». Elles vont évoquer à plusieurs reprises une série de situations à propos desquelles elles ont une façon de faire ou un avis personnel. Dans la plupart des cas, ces particularités ne sont pas discutées avec leurs collègues : « *Moi je pense que si on reste dans le dortoir on les empêche de dormir.* » ; « *Moi je ne me vois pas rester avec un bébé.* » ; « *Moi, c'est comme ça que je fais, c'est mon point de vue moi je me retrouve mieux dans cette façon, je suis plus pour.* » ; « *C'est mon approche personnelle.* » ; « *Moi je privilégie...* » ; « *Moi, je trouve que c'est ce qui est important.* » ; « *Ça, je le dis souvent.* » ; « *Ma façon de faire, c'est...* » ; « *Je tiens à...* » ; « *Moi je me retrouve mieux dans...* ». Elles manifestent aussi sous cette forme leur distance avec ce qui est prescrit dans la structure — « *moi, sur le principe, ce n'est pas un truc qui me plaît* » ; « *j'ai du mal à* » —, et parfois la transgression vis-à-vis de ce qui leur est demandé — « *moi je ne le porte pas quand il pleure, sinon il va s'habituer* » (alors que la directrice demande de ne pas laisser le bébé pleurer et de le consoler). Ce positionnement singulier n'est pas toujours présenté comme quelque chose de

positif mais parfois comme une insuffisance, une déficience — « *mais voilà, c'est moi... oui parce que je fais beaucoup de chose à la fois* » ; cette personne accompagne souvent ces affirmations de sa singularité d'une moue signifiant qu'elle n'est pas toujours contente de ses pratiques singulières, peut-être trop distantes des pratiques des autres professionnelles. De la même façon, elle pourra dire un peu plus tard « *nous avons, j'ai, je dois...* », ce qui met en évidence l'effort qu'elle réalise pour passer de ce qu'elle ferait spontanément à ce qu'elle pense devoir faire et aussi à un autre moment : « *je pense que c'est bien, c'est bien, ça a été approuvé en tout cas* », mettant en avant sa recherche de la conformité. Dans bien des cas d'ailleurs, le « *je* » au début d'une phrase est corrigé par le « *nous* » comme si la personne ne s'autorisait pas la différence ou l'affirmation d'une position personnelle.

Enfin le « *je* » va parler des émotions de chaque professionnelle au travail que ce soit en termes de plaisir : « *Je me sens bien dans ce que je fais* » ; « *moi les enfants m'apportent beaucoup* », ou en termes de souffrance : « *Je leur donne beaucoup et après je n'arrive pas à supporter* » ; « *ça me stresse* » ; « *ça m'épuise* » ; « *je m'aperçois que j'ai fait des choses qui n'étaient pas adaptées* » ; « *je me suis attachée à lui et en même temps c'était difficile, je n'y arrivais pas, j'étais en difficulté* » ; « *je suis toujours angoissée quand...* ». Certains entretiens prendront parfois le ton de la confiance quand les professionnelles aborderont leur histoire personnelle d'enfant, de mère ou quand elles livreront une situation de souffrance au travail importante.

Les entretiens révèlent une difficulté pour les professionnelles à trouver les mots « *justes* » dès lors qu'elles veulent parler de quelque chose de plus précis ou de plus complexe. Les grimaces viennent souvent ponctuer ce manque — « *expliquer le pourquoi du comment* » (grimace) —, notablement présent quand nous essayons de leur faire préciser leurs priorités par rapport à tel ou tel aspect de la pratique : « *C'est difficile... peut-être que ça va me revenir* » ; « *j'ai de la difficulté à m'exprimer* » ; « *ce n'est pas évident de parler concrètement de ce que nous faisons. Moi je me sens tellement happée par ce que je fais que c'est difficile de détailler de découper* » ; « *c'est un peu ça... oui c'est ça* », sans que le « *ça* » soit précisé.

Nous avons entendu beaucoup des paroles hésitantes. Beaucoup de phrases sont restées en suspens laissant la place à l'implicite et comme si le reste allait de soi. « *Avec les bébés c'est superficiel, ce n'est pas...* ». Il y a aussi des phrases de réassurance après avoir expliqué certaines choses — « *ça se passe comme ça* » —, et une utilisation très fréquente de l'adverbe « *voilà* » censé résumer ce qu'elles n'arrivent pas à dire — « *je ne trouve plus le mot mais... voilà* » ; « *je n'ai pas pu... euh... voilà* » —, et souvent ponctué de rires gênés ou complices. Elles ne sont pas toujours satisfaites de ce qu'elles disent : « *Je vais sortir de là, je vais me dire*

que j'aurais dû dire ça et ça... ». Cette difficulté est le lot de toutes les assistantes interrogées y compris celles qui sont censées, du fait de leur expérience ou formation, mieux maîtriser les savoirs : « *je sollicite un peu... (hésitation)... je peux dire (hésite encore) ... leur autonomie voilà ».*

La verbalisation impliquée par l'entretien oblige les assistantes à exprimer son activité avec un mode de codage qu'elle n'utilise pas habituellement. C'est en quelque sorte une construction « en direct » avec ce qu'elles sont en mesure de capter comme éléments de langage et qui se déploie entre deux pôles : la volonté de se faire comprendre, de produire une parole univoque, et la conviction qu'on ne peut pas faire partager son expérience. Lorsqu'on leur demande de dire ce qu'elles font, les professionnelles doivent opérer un travail de distanciation pour élaborer une expérience complexe et la rendre communicable.

En effet, le maternage sous-tend un ensemble d'activités qui s'enracinent autant dans le corps que dans la pensée ce qui augmente la difficulté à en rendre compte par le discours. Cela est d'autant plus vrai dans les activités fondées sur la relation. Celle-ci ne passe pas que par la parole, tout le non-verbal est mobilisé à travers un travail d'implication par les impressions, les perceptions, les intuitions et les émotions à travers les indices disponibles, les signes manifestes dans le comportement de l'enfant afin d'être en accordage avec lui et d'ajuster son action à ses besoins. Cette part de l'activité est inscrite dans le corps et elle a du mal à trouver des mots pour se dire.

Dans les entretiens même, le corps tiendra une place importante. Assez tenu dans un certain nombre d'entretiens surtout dans les moments où on est dans le domaine du prescrit, il peut à d'autres moments laisser l'ouverture à des gestes qui viennent pallier le manque de mots pour expliquer ce qui est fait avec tel ou tel enfant, les façons de le porter, de le regarder... ; les sourires ou les grimaces viendront traduire les émotions vécues au contact de l'enfant dans telle ou telle situation.

Certaines énoncent ce qu'il faudrait faire et disent aussitôt qu'elles ne le font pas. « *Moi, je vous explique comme ça mais je fonctionne différemment.* » Les observations réalisées dans les différents établissements mettent en évidence des différences entre ce qui est énoncé dans les entretiens en termes de valeur concernant la prise en charge de l'enfant et ce qui est fait. C'est particulièrement vrai chez les assistantes les plus formées qui s'appuient dans leurs discours sur des connaissances concernant l'enfant et sur les normes éducatives amenées par les formations. On peut dire dans ce cas que constater une différence entre les discours et les pratiques, c'est

pointer en définitive l'existence d'une double réalité non consciente chez elles : les discours qu'elles tiennent, et qui sont censés prendre pour objet les pratiques, renvoient de fait à de toutes autres pratiques qui sont des pratiques identitaires. Ils servent davantage à créer l'illusion d'une identité collective qu'à décrire précisément le réel de l'activité. On retrouve alors dans ces discours les leitmotivs issus des savoirs : placer l'enfant au centre, l'autonomie de l'enfant. *« Moi, je suis plutôt d'avis de laisser l'enfant s'épanouir à sa façon à lui et de ne pas trop lui imposer... de les amener à l'autonomie... ce qui est important c'est que l'enfant fasse ses expériences... je pense qu'il faut laisser le temps aux enfants... on peut faire des choses avec les enfants pour les stimuler à fond mais c'est pas du tout dans ce sens-là que je vois les choses »*. L'observation que nous avons réalisée avec cette assistante auprès des enfants nous donnera à voir une certaine discordance entre ces propos et son action mettant surtout en évidence la difficulté à être à tous moments en cohérence avec des principes. Dans son discours, elle énonce clairement, non ce qu'elle fait mais ce qu'elle souhaiterait faire et ce qu'elle souhaiterait voir faire par les membres de l'équipe.

Ce décalage à dire ce qu'elle fait tel qu'elle le fait est intrinsèquement lié à la difficulté de passer de l'univers du quotidien à l'univers du concept. Il y a un gouffre d'incommunicabilité potentielle entre, d'un côté le monde des rapports, des échanges, compromis, conflits entre réactions possibles résolus par des choix effectifs et, de l'autre, l'inévitable neutralisation produite par la mise en mots. Nous expliquons ce décalage en reprenant les propriétés fondamentales du langage : parler implique de se plier aux contraintes de la langue ; avec ce matériau commun, chacun doit se débrouiller pour exprimer son expérience singulière ; les discours prennent place dans une longue chaîne d'énonciation collective qui modèle à notre insu notre dire, notre vouloir dire et pouvoir dire. Il y a donc un paradoxe fondamental entre le langage et l'activité puisque le langage a forcément un aspect de neutralisation de la singularité de l'activité. Celle-ci refuse de se laisser objectiver. Car l'activité de langage suppose la dimension de la langue entendue comme un système collectif et extérieur à chaque sujet. C'est un ensemble de contraintes sur lesquelles la marge de manœuvre ou de découverte des sujets est très faible. Avec ce système, chaque individu va vouloir exprimer son expérience, ses savoirs, ses affects, ses désirs. Or chaque expérience est unique, irréductible à celle d'autrui, singulière.

Les entretiens que nous avons réalisés avec chaque assistante ne fonctionnent pas seulement comme mise en mots de l'activité après coup, reflet d'une réalité préexistante mais comme une activité à part entière : penser ce qu'elles font et l'expliquer pour nous le rendre intelligible

conduit à un gain d'intelligibilité pour chacune, la mise en parole de l'action constitue un réel travail de construction. À plusieurs reprises, elles ont ainsi exprimé par des temps de pause à la faveur desquels elles revoyaient le fil des journées, « *eh, qu'est-ce que je fais ?* », la prise de conscience subite de gestes que la plupart exécutent quotidiennement depuis plusieurs années.

Elles ont pu ainsi nous dire parfois des choses de leur pratique qu'elles n'avaient jamais formalisées ou pas de cette façon, avant de les énoncer. Par la mise en mots, le langage permet bien la construction et l'élaboration de savoirs. Le récit de l'activité est un processus d'élaboration qui permet la mise en lumière des allant de soi, de ce qu'on évite aussi de porter à sa conscience pour se simplifier la vie quotidienne.

Cela a été une découverte pour un certain nombre des assistantes avec qui nous nous sommes entretenue, d'autant plus que cette verbalisation n'est habituellement pas sollicitée dans leur quotidien de travail. Elles le manifesteront à la fin de l'entretien. À notre arrivée dans les unités de vie, elles ont éprouvé une certaine réticence plus ou moins affichée, d'autant plus que les directrices ne les avaient pas forcément averties de ce que nous souhaitions faire — à plusieurs reprises, j'ai entendu les assistantes pester contre le fait d'avoir à s'entretenir avec nous (« *mais qu'est ce qu'on va lui dire !* »). Dans une des unités de vie, la directrice avait demandé, avant notre venue, aux assistantes qui d'entre elles souhaitait s'entretenir avec nous et aucune n'a accepté. Certaines ont refusé de me parler au cours d'un entretien, mais ont par contre accepté d'être observées et, lors de ces observations, sont venues spontanément nous témoigner de ce qu'elles faisaient. Par la suite, elles ont toutes exprimé un certain contentement. « *Merci, c'est enrichissant. On ne prend pas le temps de parler, c'est très agréable. Ça fait longtemps que je n'avais pas parlé comme ça ; ça fait huit ans que je suis là, après, je n'ai pas honte de le dire, c'est une petite routine* », « *c'est bien d'avoir des gens qui nous permettent de réfléchir à ça* ». Ce contentement traduisait aussi la satisfaction d'être, pour une fois entendue et reconnue dans la réalité de ce qu'elles font : « *Je tenais à vous remercier parce que je pense que vous pouvez faire quelque chose pour qu'on comprenne mieux notre travail... vous n'êtes pas là juste pour évaluer des enfants et nous évaluer* », « *pour une fois que quelqu'un s'intéresse à nous, moi j'étais vraiment ravie...* ».

Cette verbalisation a néanmoins des limites, le résultat de la mise en mots et l'énoncé saisi à son stade achevé correspond à l'accomplissement de la tâche. Il ne constitue qu'une partie de l'activité saisie sous l'angle de la forme. La verbalisation sollicitée en situation de travail produit le plus souvent un effet de catharsis émotionnel à travers l'expression d'un vécu immédiat et un travail de dégagement par rapport à l'exécution quotidienne. L'élaboration

nécessite et le changement des pratiques nécessitent la répétition de ces temps de libération de la parole et d'échanges réflexifs sur et à travers l'activité.

Le discours ne se confond jamais avec l'activité. Le faire le déborde toujours. Une part de l'activité ne peut pas être accessible directement par le questionnement du sujet. Celui-ci acceptera plus ou moins de communiquer un certain nombre d'éléments qui peuvent lui paraître faire partie de son domaine privé. Enfin dire l'activité ce n'est pas seulement énoncer une parole solitaire, c'est aussi intervenir dans un débat ou d'autres énoncés ont été formulés et par rapport auxquels le discours se positionne, contribuant ainsi à créer au sein de l'unité un fond commun partagé sur le métier et ses différentes réalités. Sans cette régularité et répétition, une partie de l'élaboration de l'activité ne pourra pas être appréhendée, notamment tout ce qui est implicite, tout ce qui va de soi, tout ce qui « va sans dire ».

III. RELATION MATERNELLE OU RELATION PROFESSIONNELLE : REFLEXIONS ET PROPOSITION DE RECOMMANDATIONS SUR LE METIER D'ASSISTANTE MATERNELLE ET DU SYSTEME DE MATERNAGE A METTRE EN PLACE AU SEIN DES UNITES DE VIE :

Une séquence d'observation. Le change matinal des bébés au sein d'une unité de vie. Avec un empressement presque insupportable pour le spectateur extérieur, l'assistante maternelle pose le bébé sur le dos sur la table de change et lui enlève sa gigoteuse, ce dernier commence à pleurer. Aucune tentative pour essayer de calmer les pleurs du bébé et avec une interaction minimale et une gestuelle quasi machinale, l'assistante ouvre la couche du bébé, lui lève les pieds et les écarte, prend une lingette pour le nettoyer, enlève la couche sale, la jette, prend une nouvelle couche pour la lui mettre, le bébé gigote et essaye de se tourner sur le ventre, elle le bloque en lui disant « *calme-toi, c'est bientôt fini* », elle ferme la couche, le rhabille, le remet dans son lit et passe à un autre bébé, et la scène se répète toujours avec la même hâte, la même gestuelle et le même ordre. Ces scènes nous paraissent routinières, difficiles à supporter et sans plaisir particulier. Mais au fond, dans ce train-train journalier, monotone, est-ce qu'on peut encore parler d'un plaisir partagé de l'échange et des retrouvailles entre l'assistante maternelle et le bébé ?

Comprendre la nature spéciale de la relation assistante maternelle-enfant est difficile. Les émotions y sont pour quelque chose, elles font obstacle à cette compréhension. Sentiment de pitié ou de rejet à l'égard des enfants qui ne peuvent pas bénéficier de soins maternels. Et le

manque d'implication greffé sur cette pitié ou ce rejet : quiconque en dehors de la mère peut-il offrir à l'enfant privé de sa mère une affection authentique jaillissant de son for intérieur ?

En ce qui suit, nous nous proposons à réfléchir sur trois questions :

1. En quoi consiste la différence entre la relation mère-enfant et la relation assistante maternelle-enfant ?
2. L'affection de l'assistante maternelle est-elle une émotion authentique, sincère ?
3. Quelle est l'influence sur l'assistante maternelle, dans sa relation avec l'enfant, de l'existence réelle ou virtuelle des parents ?

1. EN QUOI CONSISTE LA DIFFÉRENCE ENTRE LA RELATION MÈRE-ENFANT ET LA RELATION ASSISTANTE MATERNELLE-ENFANT ?

Nous ne tentons même pas de formuler les caractéristiques de l'amour maternel. Nous risquerions de tomber dans le piège des clichés. Cet amour, chacun le conçoit à sa manière, tout le monde le ressent, le vit différemment. Il est individuel. Comme le dit le poète, *il n'y a pas sur l'arbre deux feuilles identiques*, de même il n'y a pas deux relations mère-enfant semblables. Les observations effectuées sur les interactions au sein des couples mère-enfant ont montré combien chaque relation mère-enfant est qualitativement différente l'une de l'autre, chacune ayant un caractère unique et elle est d'une grande complexité. Cette unicité et cette complexité se traduisant par un pattern d'interactions qui, pour chaque couple mère-enfant, est stable et spécifique. Chaque relation mère-enfant est unique et inimitable. Porteuse des gènes, de la culture, des traditions, du passé des parents, des grands-parents, etc. Mais porteuse aussi, et en cela il y a certainement des similitudes entre les différents couples mère-enfant, des préjugés, des conseils médicaux et pédagogiques usuels du moment et des courants de mode actuels.

Dans notre pratique clinique de psychologue intervenant sur des questions en lien avec la parentalité, nous remarquons que chez beaucoup de jeunes parents tunisiens, et peut-être ailleurs dans le monde, ce sont le contact corporel permanent et une certaine spontanéité qui sont considérés comme les indices de bonne parentalité. La « *bonne mère* » porte son bébé quasi toute la journée, même lorsqu'elle s'occupe d'autre chose, tout en n'ayant pas de contact réel, n'étant pas en communication avec lui. Et cela pour que l'enfant soit « *heureux* », pour que, surtout, il ne se sente pas abandonné, qu'il ne pleure pas. Elle ne lui laisse pas le temps de contempler son environnement, de se mouvoir, de jouer paisiblement, mais avec une

« *gentillesse spontanée* » elle intervient sans cesse dans son espace : c'est elle qui décide ce que l'enfant doit faire, avec quoi il doit jouer et comment. Au lieu d'accompagner son cheminement vers l'autonomie, elle augmente son besoin de dépendance. Nous ne voulons pas affirmer qu'une telle mère s'occupe mal de son enfant. Mais serait-ce vraiment ce qui caractérise la « *maternalité idéale* » ? Pour beaucoup, oui, cette image devient le modèle de la « *bonne maternalité* ». Ils refusent tout autre comportement (« *une mère ne fait pas ça !* », « *une mère ne se comporte pas comme ça !* »). Pourtant, la « *bonne* » mère agit de multiples façons, ce qui nous amène à nous poser la question *serait-ce réellement seulement la mère, exclusivement la mère qui puisse assurer à l'enfant une affection authentique, engagée, vitale ?* Notre expérience dans le champ de la petite enfance, nous amène à répondre par la positive, oui seule une mère peut être une mère, mieux vaut se résigner à être ce qu'on est, et renoncer à accomplir des prouesses pour se transformer en ce qu'on ne sera jamais. Seule une mère peut être une mère, une mère adoptive peut être une mère adoptive et une assistante maternelle ne peut être qu'une assistante maternelle. En admettant ceci, on accepte mieux notre rôle et on renonce à accomplir des efforts inutiles à engager un processus de transformation impossible voir dangereux.

L'affection dont l'assistante maternelle dans une unité de vie entoure l'enfant qui lui est confié diffère réellement de l'amour maternel. Toute mère soigne, élève son enfant à sa façon, influencée par ses propres émotions, selon ses meilleures connaissances et convictions – et, souvent, influencée aussi par la mode dominante du moment, exigeant par exemple une obéissance inconditionnelle ou, au contraire, avec une indulgence exagérée. Elle peut le faire. C'est son enfant à elle. L'assistante maternelle, elle, ne peut pas se laisser aller à ses propres émotions ou sentiments. L'enfant qui lui est confié n'est pas le sien. Elle doit apprendre ce métier difficile qui met à contribution autant ses forces physiques que mentales et intellectuelles. C'est l'apprentissage, l'appropriation du métier qui la rend apte à assurer à l'enfant un développement continu, un bien-être global et de telles conditions qu'il puisse s'établir entre elle et l'enfant une relation intime, fondement de l'attachement ultérieur de celui-ci à ses parents (sa mère biologique si les liens sont renoués, sa famille adoptive – ou d'autres). L'appropriation du métier exige beaucoup de temps, s'agissant d'un apprentissage complexe. Ce qu'elle doit apprendre lui doit lui être transmis par des professionnels expérimentés de la petite enfance, et, au cours de son travail, même l'assistante maternelle la plus expérimentée a besoin d'un soutien permanent. L'appropriation de ce métier n'est pas accessible à, n'importe quelle jeune femme « *qui aime les enfants* ». Winnicott se contente de la mère « *suffisamment bonne* », c'est-à-dire qui peut s'autoriser par moment à des manquements. Une unité de vie ne

peut pas se contenter d'une assistante maternelle « *suffisamment bonne* ». Même si la perfection n'est pas toujours au rendez-vous, approcher « *l'assistante maternelle parfaite* » reste le but à viser, et on ne peut s'autoriser aucune révision à la baisse sur ce point, et ceci pour deux raisons, la première est que la perfection dont nous parlons est possible (à condition de mettre l'organisation nécessaire), la deuxième est qu'il s'agit de déterminer le devenir de l'enfant (c'est-à-dire la construction indélébile de sa personnalité et de son rapport aux autres). Voici l'esquisse de quelques recommandations dont l'application nous fait espérer que l'assistante maternelle pourra satisfaire les exigences de qualité escomptées :

- *La sélection des assistantes maternelles :*

La sélection des candidats doit se faire d'une manière rigoureuse au niveau de l'exploration psychologique de chaque candidate, surtout au niveau de son histoire familiale. Il est fortement recommandé pour une première embauche de prendre des jeunes femmes âgées entre 20 et 26 ans, n'ayant pas encore eu d'enfant de préférence et surtout ayant été élevées dans une bonne ambiance familiale, qui ont été aimées de leurs parents – et non pas celles qui « *veulent donner de l'affection pour la raison qu'elles-mêmes n'en ont pas eu* ».

- *La formation initiale des assistantes maternelles débutantes :*

La formation initiale demande beaucoup de temps. Elle doit être réalisée in situ par une assistante maternelle experte et une psychologue de la petite enfance. Pendant des semaines, voire des mois, la nouvelle recrue ne remplit que des tâches d'aide matérielle au sein du groupe à laquelle elle a été affectée. Ce n'est que progressivement – sous l'œil vigilant de ses deux formatrices – qu'elle prend en charge le soin d'un enfant, et on lui confiera le groupe entier que lorsqu'il paraît certain qu'elle est maîtresse de ses gestes, de sa voix. Mais, naturellement, c'est avant tout face à elle-même qu'elle doit se rendre compte si elle se sent capable de remplir cette tâche.

- *Changement d'orientation pour certaines :*

Il peut arriver que, malgré toutes les mesures de précaution, l'assistante maternelle débutante perde son sang-froid – qu'elle perde patience, qu'elle se mette à crier. Il ne faut pas attendre que cela se reproduise. Il ne faut pas non plus attendre si une assistante maternelle est indifférente, si une absence d'intérêt pour l'enfant est constatée. Il faudra à ce moment discuter avec elle et la convaincre que ce travail n'est pas fait pour elle, qu'elle-même n'en retirera pas

le plaisir escompté. Éventuellement l'accompagner pour qu'elle puisse se fixer un projet d'avenir qui lui soit mieux adapté.

- *La construction d'une ambiance de maternage au sein de l'unité, les discussions entre les assistantes maternelles :*

Il est important de créer une dynamique dans laquelle les échanges entre les assistantes restent focalisés sur un partage de leurs observations des enfants dont elles ont la charge. D'ailleurs l'observation attentive des enfants est le fil conducteur de leur état d'esprit pendant leur temps de travail. Cet état d'attention permettra une forme de disponibilité contenante et un investissement de l'enfant pour suivre son développement et ses nouvelles acquisitions sur le plan de la motricité, du langage et de l'autonomie. L'aménagement, les couleurs, l'enveloppe sonore et olfactive de l'unité doivent communiquer le message suivant « *ici tout ce qui se passe sert à assurer le bien-être et le développement harmonieux des enfants* ».

- *Le plaisir au travail :*

Pour qu'une assistante maternelle travaille avec calme et sérénité, il faut que ce travail lui procure du plaisir. Le travail procure de la joie si, au lieu de voir dans l'enfant le fait qu'il est abandonné et né hors cadre du mariage, elle y trouve la personne qui, grâce à ses soins, vit une enfance sereine et heureuse. Elle peut y trouver du plaisir si – au lieu de voir dans son travail la répétition monotone des tâches de soins, la succession lassante de « *donner à manger – changer les couches – habiller* » – au cours de ces soins elle est attentive à l'enfant dont justement elle s'occupe, attentive à son individualité distincte de celle de tous les autres enfants.

Chaque enfant est prodigieusement intéressant. Chaque enfant se comporte différemment, s'adresse à elle ou réagit différemment, se développe autrement. Mais il faut éveiller son intérêt. Que doit-elle observer ? Quand ? Comment ? Il faut lui apprendre à prêter attention aux petites choses, aux détails. C'est ce que peut faire la psychologue. Par la suite, avec le temps qui passe, tous les petits progrès dans le développement des enfants dont elle s'occupe lui procurent une joie naturelle, sans parler de cette autre joie, joie « narcissique » que lui procure l'attachement de l'enfant.

- *La connaissance du développement des enfants en général et la connaissance de l'enfant « concret » :*

Pour que l'assistante maternelle puisse réellement accomplir son travail avec joie, elle doit faire l'apprentissage du métier ; et pour qu'elle puisse déceler le singulier dans le développement de

chaque enfant, elle doit connaître le cours général de ce développement et les vastes limites entre lesquelles il se déroule selon les individus. Pour ce qui est de l'apprentissage théorique, il faudra fournir à l'assistante maternelle un manuel simplifié portant sur le développement et les soins de l'enfant bien portant, qu'elle étudiera sous la direction de la psychologue, et qui constitue l'objet d'un examen de contrôle des connaissances.

- *Un programme journalier établi avec précision :*

Un programme du déroulement de la journée établi dans le détail rend prévisible le cours de la vie journalière, exclut les aléas des contingences. L'assistante maternelle n'a pas besoin de se demander quand elle doit emmener les enfants dans l'aire de jeu extérieur ; elle sait quand elle doit donner son bain à chaque enfant, selon le programme ; elle sait qui va sortir à l'extérieur avec l'enfant et quand, qui et quand va partir pour une visite médicale. Il n'y a aucun soin avec lequel elle devrait se presser, qu'elle devrait finir « *à temps* ». Le tour de rôle des repas, stable et rigoureusement respecté, dispense l'assistante maternelle de la contrainte d'un choix (à qui devrait-elle donner à manger en premier, à celui qui pleure le plus fort ou à celui qui attend patiemment ?). Sans cela, et jusqu'à ce que tous les enfants ne mangent ensemble, les repas constitueraient pour l'assistante maternelle – et pour les enfants – une source d'inquiétude permanente.

- *Des règles claires, aisément compréhensibles :*

Des règles claires et compréhensibles favorisent l'absence d'agressivité chez les assistantes, la socialisation des enfants et le très bas niveau de violence parmi les enfants. De même que l'enfant élevé au sein de sa famille intériorise l'ordre des valeurs de ses parents, les enfants élevés à l'unité de vie intériorisent celui des assistantes maternelles : c'est à travers cet ordre de valeurs qu'ils vont s'approprier les normes de la société. L'enfant apprend ainsi qu'il y a des règles inviolables, mais aussi d'autres, où il y a éventuellement moyen de négocier.

Nous pouvons ainsi dire suite à ces recommandations et ces réflexions interrogeant si la relation assistante maternelle-enfant est quelque chose d'allant de soi puisqu'elle s'appuie sur des qualités maternelles propres à chaque femme, qu'entre chaque mère et son bébé se noue un système interactif spécifique, unique, d'une grande richesse pour chaque couple mère-enfant et non reproductible ni par autrui, ni par elle-même avec un autre de ses enfants ; dans ce tissu interactif, elle s'apporte tout entière, exprime ses désirs, ses attentes, ses craintes, son besoin d'appropriation et de conquête. Les soins maternels sont la résultante de tout cela. Ils sont en quelque sorte au bout de la chaîne, un véhicule porteur de cette relation intime. Il en résulte,

dans la très grande majorité des cas, des soins « *suffisamment bons* », selon l'expression de Winnicott, c'est-à-dire imparfaits, mais qui se prêtent à ce riche langage corporel interactif à l'intérieur duquel chacun s'impose et s'accommode à l'autre et au cours duquel se construit le sentiment « *d'appartenance mutuelle* ». Il est évident que la relation maternelle est unique et irremplaçable. Son « *absence* » nécessite un « *soin* » particulier ; ce soin, pour être utilisable par le bébé, doit engendrer une relation de confiance et de sécurité dont la fondation diffère de celle d'une relation maternelle. C'est là où les soins prodigués par l'assistante maternelle entrent en jeu. Ces soins donnés par « *une autre* », pour être acceptables, doivent être prodigués de façon à restaurer la sécurité, créer un sentiment de bien-être et de plaisir. C'est dire que l'assistante doit tenir compte de la sensibilité du bébé, de ses craintes telles qu'il les exprime à travers ses réactions motrices et toniques ; il lui faut ajuster ses gestes et manipulations à ces manifestations du bébé qu'elle doit être capable de percevoir et respecter. La technicité du soin est alors bien nécessaire, bien que beaucoup de personnes interviewées aient encore du mal à l'admettre, la relation entre bébé et assistante maternelle est vouée à de grandes difficultés si elle s'appuie sur la maternalité latente des assistantes, en créant l'illusion d'une relation maternelle. La relation assistante maternelle-enfant, quoique appelée à remplacer la relation avec la mère absente, diffère dans ses caractéristiques les plus essentielles de la relation mère-enfant. Autres sont les origines, la motivation, les éléments dont elles sont composées, autre est aussi leur avenir. Toute exigence tendant à demander de la part de l'assistante maternelle une attitude similaire à celle de la mère, une attitude dite « *instinctive* », comporte des dangers aussi bien pour l'assistante maternelle elle-même que pour les enfants. Tout en intensifiant le caractère personnel de ses rapports avec l'enfant, l'assistante maternelle doit avoir présent à l'esprit que ce n'est pas son propre enfant qu'elle élève. Les rapports basés sur les sentiments instinctifs, riches en spontanéité, aussi fructueux qu'ils puissent paraître, éveillent une certaine inquiétude aussi bien chez l'enfant que chez l'assistante maternelle.

L'assistante maternelle qui, en partant de ses propres émotions, éveille des demandes et des exigences émotionnelles impossibles à satisfaire dans le cadre d'une collectivité provoque forcément des déceptions pénibles et des frustrations douloureuses chez l'enfant. Elle ressentira elle-même inquiétude et malaise et éprouvera des remords d'une part à ne pas pouvoir satisfaire des exigences suscitées par elle-même chez certains enfants, d'autre part à l'égard des autres enfants qu'elle n'a pas pu traiter avec le même dévouement. Ses sentiments de culpabilité et son anxiété s'expriment souvent par l'impatience et l'agressivité. De plus, la séparation définitive d'avec l'enfant qu'elle a comblé de ses émotions incontrôlées produit chez

l'assistante maternelle des frustrations douloureuses qui lui rendent difficile, sinon impossible, de se tourner avec chaleur vers les autres enfants. Pour se défendre contre l'anxiété, contre les douleurs des séparations réitérées, son attitude professionnelle risque de devenir de plus en plus impersonnelle, rigide et mécanique. C'est pourquoi, tout en s'occupant avec beaucoup de tendresse et d'attention des enfants qui leur sont confiés et tout en approfondissant le caractère personnel des soins donnés, les assistantes maternelles doivent rester consciemment dans la ligne de leur profession. Elles doivent toujours contrôler leurs propres sentiments pour éviter que les enfants deviennent l'objet de leurs émotions inconsidérées et incontrôlées. Au lieu de se tourner vers l'enfant avec des sentiments maternels instinctifs, si elles veulent prodiguer des soins adaptés, les assistantes maternelles doivent porter leur intérêt sur le bien-être sous tous ses aspects et sur le processus du développement global de chaque enfant. Si elles observent avec un intérêt profond le comportement, l'activité, les progrès et l'épanouissement des enfants, en considérant par là même les apports de leur propre travail, l'ardeur des émotions peut être efficacement remplacée par l'intensité de l'intérêt porté à l'expression des besoins des enfants et à leur satisfaction. De son côté, le bébé est réceptif à cette attention particularisante et en éprouve une satisfaction et une gratitude qu'il exprime à travers ses gestes, son regard, sa mimique, tandis que l'assistante maternelle, gratifiée à son tour, a le plaisir d'être témoin de la progression quotidienne du bébé qu'elle soigne, de son intérêt pour l'environnement qu'elle lui organise avec soin et de l'affection qu'il lui témoigne dans les temps qu'elle peut lui consacrer. Ainsi naissent entre eux attachement et affection et se constitue la chaîne interactive qui porte la relation qui va se développer entre le bébé et sa référente ; ici, contrairement à la relation maternelle, c'est le soin qui est au début de la chaîne et fondateur de la relation et non l'inverse ; cette relation n'est pas une fin en soi, elle résulte de la qualité du soin, mais bien sûr elle va de façon circulaire l'animer en retour.

À un bout de la chaîne il y a donc la mère, ou l'assistante maternelle remplaçant la mère, à l'autre bout, l'enfant. La mère soigne son enfant parce qu'elle l'aime – l'assistante maternelle aime l'enfant parce qu'elle le soigne.

2. L'AFFECTION DE L'ASSISTANTE MATERNELLE EST-ELLE UNE ÉMOTION AUTHENTIQUE, SINCÈRE ?

Autrement dit : est-ce imaginable qu'une jeune fille puisse éprouver des sentiments autres que maternels pour un enfant séparé de sa mère dont le développement et le bien-être incombent à sa responsabilité ? Est-ce imaginable qu'une affection différente, remplaçant l'amour maternel, puisse être authentique ?

C'est facile de formuler la différence entre l'amour maternel et l'affection de l'assistante maternelle, de dire que l'assistante maternelle doit respecter ses limites professionnelles, de lui asséner qu'elle abuse de la confiance de l'enfant, qu'elle le manipule lorsque, à travers leurs interactions, c'est son désir de l'approprier qu'elle exprime ; il est facile de dire que l'ardeur des émotions doit être remplacée par l'intensité de l'intérêt. Mais il s'en faut de beaucoup pour que ce soit facile à vivre, à mettre en pratique. Tout au long de son parcours professionnel l'assistante maternelle a besoin d'un soutien pour que ses sentiments ne dérapent pas. Cependant, cela ne veut pas dire que ses sentiments à l'égard de l'enfant qu'elle soigne ne soient pas authentiques. L'assistante maternelle doit aimer sincèrement l'enfant qui lui a été confié, mais non pas avec un amour maternel, mais plutôt ce qu'elle doit éprouver est semblable au sentiment d'attention et d'implication qu'éprouve un soignant engagé et concerné envers son patient. L'enfant ressent très tôt si des émotions de l'assistante maternelle glissent sur une mauvaise pente. Si elles sont « *maternelles* », l'enfant réagit avec de la tension, avec une attente toujours frustrée, avec la diminution de son activité. Et si elles sont fausses, ce sera avec l'arrêt ou le ralentissement de son développement, avec du dépit, avec l'apathie. C'est cette oscillation entre fusion et détachement que nous avons fréquemment observée au sein des unités de vie, sans qu'il y ait une alerte particulière ni du côté des assistantes, ni du côté des directrices qui les encadrent.

Il y a une toute autre question que l'on peut se poser : que fait l'assistante maternelle avec ses émotions maternelles spontanées qui jaillissent par moments ? Est-ce qu'elle les nie, les cache, les refoule ? Comment peut-elle les contrôler, les maîtriser ?

Il s'avère essentiel de proposer des modalités de soutien aux assistantes pour qu'elles puissent contenir et transformer les jaillissements émotionnels inhérents à la rencontre du bébé et de ce qu'il provoque. Pour ceci nous recommandons :

- *L'installation d'un travail transversal d'observation systématisée et focalisée sur l'enfant :*

Ce travail consiste à demander à l'assistante maternelle référente d'accéder à une connaissance intime du bébé. Pour accéder à cette connaissance intime du bébé, il lui sera donc nécessaire de porter une attention soutenue au bébé, c'est-à-dire l'observer attentivement tout en le soignant et pouvoir transmettre verbalement et par écrit ses observations en vue d'une connaissance partagée. L'observation portera sur les agissements de l'enfant tout au long de la journée, au cours et en dehors des soins, elle portera sur les réactions du bébé face aux adultes et aux autres

enfants qu'il voit et qu'il rencontre au cours des petits événements de la vie quotidienne, sur l'environnement et sur les modifications qui sont introduites, en notant les raisons pour lesquelles elles l'ont été et leurs conséquences telles qu'elles sont observées, elle notera également ses propres ressentis et éprouvés dans les interactions avec l'enfant. L'ensemble de ces observations sont notées et consignés dans un cahier que nous pouvons désigner comme le journal de développement de l'enfant qui sera l'outil de travail et de réflexion essentiel de l'assistante maternelle. À noter que ce travail d'observation, avec ces deux volets à savoir capter la clinique et la retranscrire, n'est pas évident lors des premiers temps, il est donc important de soutenir les assistantes au début de l'engagement du processus, ce travail de soutien peut être fait par une assistante senior ou par la directrice (à condition qu'elles soient formées préalablement). Un travail sur les observations écrites dans le journal de développement de l'enfant est effectué mensuellement lors d'un staff technique sur les situations des enfants ou un groupe de supervision et d'analyse des pratiques professionnelles animée préférentiellement par une psychologue. Ce travail à partir des observations et de la confrontation à l'ensemble des retours de l'équipe permettra à l'assistante de découvrir jour après jour, les résultats de ses soins, les nouvelles étapes de l'épanouissement de l'enfant, l'évolution de ses propres ressentis face au bébé, etc. Ainsi conçue, ce système d'observation systématisé et focalisé devient un instrument précieux et indispensable qui permet d'assurer et développer la connaissance de l'enfant, de travailler sur la bonne distance dans la relation de soin et la qualité et la cohérence des soins. Ainsi, cette vigilance partagée et le souci qui l'anime, la connaissance intime de ce bébé qui en résulte, engendre, anime, alimente, cadre et structure la relation de soin qui naît et se développe entre le bébé et l'assistante maternelle, et lui évite de prendre la relation maternelle comme prototype.

3. QUELLE EST L'INFLUENCE SUR L'ASSISTANTE MATERNELLE, DANS SA RELATION AVEC L'ENFANT, DE L'EXISTENCE RÉELLE OU VIRTUELLE DE LA MÈRE BIOLOGIQUE ?

Lorsqu'on essaie de disséquer l'essence de la relation assistante maternelle-enfant et ce en quoi elle peut être satisfaisante, on ne peut pas laisser hors considération la présence tantôt effective, tantôt virtuelle de la mère biologique. La situation de l'assistante maternelle est en quelque sorte similaire à celle du parent adoptif, avec cette différence non négligeable que, alors que les parents adoptifs aiment l'enfant adopté comme le leur pour toujours, l'assistante maternelle – comme nous l'avons mentionné – ne peut jamais aimer l'enfant dont elle s'occupe comme s'il était le sien et sait dès le début que tôt ou tard leur relation s'interrompra. Ce qui est par contre

commun dans les deux cas : la conscience que l'enfant a bien une mère biologique (et un père biologique souvent absent ou non-connu dans les situations rencontrées au sein des unités de vie). L'assistante maternelle s'efforce à agir pour que l'enfant garde le contact, un bon contact si possible avec elles. L'assistante maternelle est responsable de l'épanouissement physique et mental de l'enfant, de son équilibre émotionnel. Au cours de ses soins elle le prend en affection, elle s'attache à lui. Il n'est pas étonnant si ses sentiments s'embrouillent lorsque la parent mère biologique garde le contact avec son enfant et lui rend visite. Bien sûr, elle sait que l'enfant n'est pas le sien. Mais le savoir est une chose, autre chose est ce qu'elle sent. Pour qu'elle puisse recevoir avec bienveillance la mère visitant son enfant avec plus ou moins de régularité, pour qu'elle puisse encourager la constitution de leur relation, pour qu'elle ne considère pas la mère comme sa rivale, mais qu'elle a besoin d'être soutenue.

La mère biologique « existe » même si elle « n'existe pas ». Même si l'assistante maternelle ne l'a jamais rencontré, jamais vu, même si elle ne sait rien d'elle. Elle doit faire sentir à l'enfant qu'il ne vient pas de nulle part, qu'il a des racines. C'est à elle de consoler l'enfant, à lui donner espoir malgré tout en répondant à ses questions difficilement formulées, brûlantes (« *où est ma maman ? pourquoi elle n'est pas venue ?* »). Elle ne peut donner de réponses authentiques et jamais blessantes que si elle-même n'éprouve ni haine, ni mépris envers la mère.

Nous pouvons conclure en disant qu'au-delà du savoir théorique, le métier relève également de l'art du soin relationnel. L'assistante maternelle, à travers cet art du soin, s'attache sincèrement à un enfant qui lui a été confié. Elle l'aime malgré que cet amour soit « *difficile* ». Il est difficile, il ne ressemble pas à l'amour maternel car son objet n'est pas appropriable ; amour difficile, car non seulement elle, l'assistante maternelle, ne doit pas rivaliser avec la mère biologique ou les futurs parents adoptifs, mais encore, en maîtrisant son aversion éventuelle envers eux, c'est à elle qu'incombe la tâche de construire une relation mutuellement satisfaisante entre l'enfant et ses parents définitifs. Et c'est justement son amour qui la rend apte à ce que l'enfant qui lui est confié soit remis à ses parents naturels ou adoptifs, équilibré et épanoui, avec une image positive de lui-même et du monde, prêt à nouer des relations.